

Image not found or type unknown



Bienvenue sur le blog juridique de l'ARAC 35

Fiche pratique publié le **10/09/2014**, vu **2249 fois**, Auteur : [arac35](#)

Le pourquoi d'un blog juridique de l'ARAC 35

L'ARAC du 35 s'engage pour l'accessibilité du droit des pensions militaires d'invalidité.

En partenariat avec le Barreau de Rennes, elle avait organisé une réunion à la Maison du Combattant le 20 juin 2013 sur le double cantonnement du forfait de pension.

Le 19 décembre 2013 et le 05 juin 2014, des réunions ont été organisées par le groupe des avocats rennais acceptant d'intervenir en droit des pensions. L'ARAC du 35 a été représentée à chacune de ces rencontres.

Aujourd'hui, il est important d'offrir aux combattants, aux victimes de guerre et à leurs ayants droits certaines informations primordiales pour qu'ils puissent se défendre.

Si vous pensez que l'on peut mieux faire encore, n'hésitez pas à faire des suggestions, ou mieux, à nous rejoindre.

Parallèlement, l'ARAC du 35 continue de se mobiliser pour la mémoire, la paix, la solidarité et l'amitié entre les peuples, bien entendu.

Bonne lecture à tous !

Le comité départemental de l'ARAC d'Ille-et-Vilaine